

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



1. Nom et Adresse : VILLE de MURET - 27 rue Castelvieux - BP 60207 – 31605 Muret Cedex

2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire -

3. Type de procédure : Procédure adaptée ouverte – Article 28 du C.M.P.

4. Objet du Marché : Prestations de services sur systèmes de sécurité anti-intrusion des Bâtiments de la Ville de MURET (MAPA N°20140029), décomposées en 3 lots :

- **Lot N°1 : Maintenance des installations (montant maximum annuel : 7000 € HT)**
- **Lot N°2 : Télésurveillance (montant maximum annuel : 7000 € HT)**
- **Lot N°3 : Interventions & gardiennage (marché à Bons de commandes : maximum annuel : 7 000 € HT)**

5. Lieu d'exécution : 31600 MURET

6. Critères

6.1. Critères de sélection des CANDIDATURES : Voir R.C.

- Régularité de la situation juridique - fiscale et sociale - et attestations d'assurance RC et RP en cours de validité –
- Capacités humaines, techniques et financières et compétences professionnelles. Qualification professionnelle et/ou références de chantier équivalentes de moins de 3 ans avec attestations de maîtres d'ouvrage

6.2. Critères d'attribution du MARCHE :

- **Prix des prestations 40 %**
- **Valeur technique de l'offre 40 %**

(Mémoire technique : modalités et procédure de gestion des interventions – méthodologie d'intervention)

- **Qualité du service / Moyens déployés 20 %**

[Moyens humains : intervenants potentiels : expérience niveau de qualification des intervenants et matériels (divers outils et logiciels de gestion – statistiques fournies à la Ville ...) affectés par la Société à la Ville – Conseils techniques – Adéquation des moyens mis en œuvre (qualification – certification et habilitation des techniciens intervenants)]

7. Retrait du Dossier de Consultation :

- **Retrait sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>**

8. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :

- **Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics - Hôtel de Ville - 2^{ème} étage - 27 rue Castelvieux -BP 60207 - 31605 Muret Cedex**

9. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques, le cas échéant : Si groupement, il sera solidaire ou le mandataire du groupement conjoint sera solidaire

10. Caractéristiques principales : 29 sites

- 10.1. Maintenance préventive et corrective du Parc existant (et à venir) des installations de sécurité anti-intrusion,
- 10.2. Télésurveillance du même parc (existant ou à venir : prise en considération des installations existantes et acquises au cours du marché)
- 10.3. Interventions & gardiennage sur ce même parc

11. Date prévisionnelle de début du marché : janvier 2015

12. Durée d'exécution : le marché est passé pour une période 1 an, soit à compter de sa notification jusqu'au 31 décembre 2015 avec possibilité de 3 reconductions (2016-2017-2018)

13. Conditions relatives au marché : les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française. Les prix sont exprimés en euros

14. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : avance forfaitaire possible avec dépôt d'une garantie à 1ère demande selon l'art. 87 du CMP

15. Modalités essentielles de financement et de paiement : *Financement sur Budget Principal Ville des années correspondant à la validité du contrat. Section de Fonctionnement. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs*

16. Renseignements techniques : Patrick PAGE ☎05.61.51.90.00 Visite des lieux obligatoire.

17. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse – 68 Rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 ☎ 05.62.73.57.57. 📠 05.62.73.57.40.

18. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA

18.1.. Référé précontractuel (I.551.I) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature de l'avis d'attribution

18.2.. Référé contractuel (art. I 551-13 à I.551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution

18.3.. Recours (art.R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet

18.4.. Recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution

19. Date limite de réception des offres : Lundi 19 janvier 2015 – 12 heures

20. Délai de Validité des offres : 120 jours

21. Date d'envoi du présent avis à la publication : Lundi 15 décembre 2014